

ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE – EUROPE

Commission Départementale de Suivi Sanitaire des Zones de Production des Coquillages Vivants

Thème : environnement

Mission : la Commission est consultée surtout projet de modification du classement des zones de production, et le cas échéant, peut proposer la mise en œuvre d'une nouvelle étude de zone.

Composition : les Sous-Préfets de Saint Omer, Boulogne-sur-Mer, Montreuil-sur-Mer, le Directeur interdépartemental des Affaires Maritimes du Pas-de-Calais et de la Somme, le Directeur du service maritime des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais (SMBC), le Directeur des services vétérinaires, le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, le Directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, le Directeur du centre IFREMER de Boulogne-sur-Mer, le Chef de la mission littoral de l'agence de l'eau Artois-Picardie, 2 conseillers généraux, 2 Maires de communes littorales, le Président de la section régionale de la conchyliculture Normandie – Mer du Nord, le Président du comité régional des pêches maritimes Nord-Pas-de-Calais/Picardie, le Président du comité local des pêches maritimes de Boulogne-sur-Mer

Nos représentants :

- > M. Olivier MAJEWICZ, Maire d'Oye Plage
- > M. Bernard BRACQ, Maire de Wissant

Textes de référence : arrêté du 24 février 2014

Désignations faites : 20 mai 2008